

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 28 • Mai 2015



UN

29 MAI JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS



LA MINUSMA SOUTIENT LA JEUNESSE DE
TOMBOUCTOU DANS SA QUÊTE DE PAIX

LA MINUSMA LANCE LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT
DE LA GARDE NATIONALE À GAO

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE
• ACCORDS DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF •
REFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE



DANS CE NUMÉRO

- 3** LA MINUSMA LANCE LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA GARDE NATIONALE À GAO
- 4** LA PRÉSENCE DE L'AVOCAT EST CONSTITUTIONNELLE
- 6** JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS: RENDRE HOMMAGE AUX DISPARUS ET SE TOURNER VERS L'AVENIR
- 10** MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE L'AFRIQUE
- 11** L'UNITÉ AÉRIENNE DU SALVADOR DÉPLOYÉE À TOMBOUCTOU
- 12** MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS
- 13** THÈME 2015 : « ONU70 ET MAINTIEN DE LA PAIX: PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR »
- 14** LA MINUSMA SOUTIEN LA JEUNESSE DE TOMBOUCTOU DANS SA QUÊTE DE PAIX
- 15** LA MINUSMA FAIT UNE DONATION DU BOIS DE RÉCUPÉRATION AUX HABITANTS DU VILLAGE DE BERRAH
- 16** L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF
- 17** COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !

LA MINUSMA LANCE LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE LA GARDE NATIONALE À GAO

Le Colonel Sami Cherif, commandant régional de la Police onusienne-MINUSMA, et M. Alassane Diallo, chef de cabinet du Gouverneur de la région de Gao, ont posé mardi 26 mai une première brique marquant le lancement officiel de la réhabilitation du bâtiment de la Garde Nationale de la ville de Gao.

Le coût total du projet s'évalue à plus de 23.5 millions de FCFA. Ce montant aidera à la remise en état du bâtiment de la Garde Nationale vandalisé pendant la crise qui a secoué la région du nord en 2012. Le projet consistera également à équiper cette direction régionale en matériels informatiques.

Décidé en février 2014 par la MINUSMA à travers son projet à impact rapide, le chantier de réhabilitation du bâtiment de la Garde Nationale a été lancé par le Représentant du Gouverneur de la région de Gao en présence de chefs de services régionaux et celui de la sécurité. « Ma joie est immense cet après-midi en participant avec vous au lancement de ce projet financé par la MINUSMA. J'avoue que c'est une belle initiative qui vient d'ailleurs compléter d'autres déjà réalisées par la même Mission onusienne dans la ville, dont la réhabilitation des bâtiments de la Gendarmerie Nationale et celui de la Police, » a dit M. Alassane Diallo lors de son allocution.

Située à côté de la Maison d'arrêt et de correction de Gao, la Garde Nationale possède un grand complexe comprenant un bâtiment d'un étage et plusieurs annexes abritant divers services administratifs qui, malheureusement ont été



sérieusement endommagés pendant l'occupation.

Prenant la parole à son tour, le commandant régional de la Police onusienne à Gao a déclaré que « cette réhabilitation tant attendue depuis plusieurs mois est devenue aujourd'hui une réalité. Je demanderai à l'entrepreneur de faire diligence et preuve de professionnalisme pour que les travaux puissent se réaliser dans le délai afin d'offrir un bon cadre de travail à la Garde Nationale. J'invite donc les services compétents de la direction à se joindre à nous pour le suivi rigoureux de ces travaux qui vont démarrer dans quelques minutes ».

La remise en place des services de sécurité constitue une importante étape du retour de l'administration dans le nord du Mali, dans l'esprit de la Résolution du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'accord de Ouagadougou. La MINUSMA ne ménage aucun effort pour accompagner les autorités régionales en vue d'assurer la sécurité des représentants de l'État et des populations civiles de la région de Gao.

« C'est une occasion manifeste pour encore une fois de plus démontrer l'excellence de nos relations de collaboration que nous avons avec la MINUSMA qui a dans son mandat la stabilisation et la participation à la construction de la paix dans notre pays, » a ajouté le Représentant du Gouverneur. Il a enchaîné en disant que « cette importante infrastructure qui va être réhabilitée offrira aux camarades de la Garde Nationale un meilleur cadre de vie qui va leur permettre de 'booster' leur mission première : sécuriser les personnes et leurs biens, mais aussi celle relative à la pacification de notre région ».

Le capitaine Amadou Koné, commandant par intérim de la Garde Nationale, apprécie les efforts de la MINUSMA, « avec cette réhabilitation par la MINUSMA qui, je vous rappelle n'a jamais cessé de venir en aide aux forces de sécurité du Mali. J'en suis très sûr que cela va contribuer non seulement à rehausser le moral de la troupe, mais aussi à rendre le système de sécurité plus performant ».



LA PRÉSENCE DE L'AVOCAT EST CONSTITUTIONNELLE

Incontournables dans le fonctionnement du système judiciaire, ils étaient plusieurs centaines d'avocats membres des barreaux du Mali, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la Suisse et bien d'autres pays, à avoir répondu favorablement à l'invitation de la Division des Droits de l'homme de la MINUSMA, également Représentant du Bureau du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies, pour participer aux quatre jours de formation sur la justice pénale du 19 au 22 mai 2015, au Centre internationale de conférence de Bamako.

L'éclatement de la crise politico-sécuritaire en 2012 a donné lieu à une recrudescence de graves violations des droits humains et du Droit International Humanitaire. La famille judiciaire malienne, à l'image des autres institutions de la République, est en pleine

mutation pour faire face aux nombreux cas de violations perpétrés pendant la crise, les abus des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés, y compris les violences sexuelles contre les femmes et les enfants. Pour mener à bien ces réformes, la Division des droits de l'homme joue un rôle clef auprès des autorités maliennes dans le renforcement des capacités du système judiciaire national afin d'assurer la compréhension des normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Parmi les objectifs du séminaire on peut compter le renforcement des capacités des avocats maliens à travers des modules de qualité en droit international pénal et droits de l'homme, afin qu'ils puissent traiter des dossiers relevant des affaires pénales, mais également une contribution à la lutte contre

l'impunité par le renforcement des capacités des Avocats pour un meilleur suivi et assistance judiciaire des victimes et des auteurs.

Ce séminaire a aussi pour objectif de renforcer chez les participants une compréhension commune, tant des nouveaux défis qui affectent la protection internationale des droits de l'homme que des actions qui permettent un renforcement des mécanismes de protection en faveur de ceux-ci, améliorer chez les participants la connaissance de la justice transitionnelle, les mécanismes et les défis de la justice transitionnelle. Enfin, autre but et non des moindres : contribuer à prévenir les atteintes aux droits de l'homme et promouvoir le dialogue interculturel et la tolérance.

Pour assurer l'animation des quatre jours de travaux, les éminents praticiens du droit qui

composaient le panel mixte se sont appesantis sur les différentes thématiques notamment la justice transitionnelle, les standards du procès équitable, la participation et la protection des victimes et des témoins, les droits de la défense et le droit pénal international : infractions, procédure, complémentarité et coopération, la Responsabilité pénale internationales, ses formes et le cas particulier des groupes armés, les poursuites devant les juridictions nationales : enquête et droits de la défense, la déontologie de la profession en matière de justice pénale Internationale notamment devant la CPI etc. « Saisissez-vous des failles des systèmes juridiques nationaux pour ouvrir des fenêtres sur les mécanismes régionaux et internationaux pour faire avancer le droit dans vos pays et contraindre les dirigeants politiques à réformer, » a lancé Maître Cire Clédor Ly du Barreau

du Sénégal et non moins avocat de Karim Wade.

Au cours des échanges, plusieurs cas pratiques contemporains ont été abordés notamment le cas du génocide rwandais, le procès de Karim Wade, le conflit ivoirien et les actions menées par la CPI et bien d'autres cas de jurisprudence pour étayer les propos des participants. Les différentes séances ont permis à suffisance de mettre la lumière sur l'importance des avocats dans l'appareil judiciaire. « La présence de l'avocat est constitutionnelle et c'est une garantie pour la bonne tenue de la procédure et ils ont un rôle actif tout au long de l'instruction des dossiers, » a déclaré Monsieur Daniel Tessougoué, Procureur général près la Cour d'appel de Bamako.

« Le Mali aujourd'hui aspire à une réconciliation nationale qui nécessite la mobilisation de

tous les acteurs dont les avocats. Soyez assurés que la MINUSMA ne ménagera aucun effort pour appuyer le Mali dans sa quête "d'une justice juste" passant par une représentation adéquate des victimes à toutes les étapes des procédures judiciaires », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, Mongi Hamdi lors de la cérémonie d'ouverture.

À l'issue des quatre jours de séminaires, les représentants de la délégation mixte et les membres des Barreaux de Genève, du Conseil de l'ordre des avocats du Mali et de la MINUSMA vont effectuer une visite au centre d'arrêt de Koulikoro afin de s'enquérir des conditions de détention des prisonniers de la Cour Pénale Internationale.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS: RENDRE HOMMAGE AUX DISPARUS ET SE TOURNER VERS L'AVENIR

LE MAINTIEN DE LA PAIX : UNE TÂCHE ARDUE

Le 29 mai, l'Organisation des Nations Unies célèbre la journée des Casques Bleus. Instaurée en 2002 par la résolution 57/129 du 11 décembre de la même année, cette journée a pour objet de rendre hommage à ces femmes et ces hommes qui œuvrent pour maintenir la paix dans les zones du monde en conflit. Force d'appui aux processus de paix et de sorties de crises, les 107 000 militaires et policiers au service de la paix, répartis sur les 16 Missions en activité à travers le monde, ne constituent pas « l'armée de l'ONU ». De nationalités



EN COMMUNION POUR LA PAIX AU STADE MAMADOU KONATÉ

Dans ce contexte particulièrement difficile, à un mois de la date anniversaire (le 1er juillet 2013) de l'établissement au Mali de la MINUSMA, la Mission célébrera cette journée en compagnie des autorités gouvernementales maliennes de haut niveau, des membres du corps diplomatique accrédité au Mali, des Forces de défense et de sécurité nationales (FDSM), mais aussi et surtout des communautés à la base et organisations de la société civile. Une célébration qui se fera autour de la musique et du sport, qui véhiculent, entre autre, des valeurs universelles de fairplay et de paix. Le principe étant de réunir tout le monde en cette occasion afin d'illustrer à nouveau le slogan de cette édition de la Journée des Casques bleus qui est : « Ensemble pour la paix ». Un slogan qui symbolise l'esprit et la démarche des Missions de maintien de la paix, à l'image de l'activité « le thé dans le grin ». Une activité qui a consisté à organiser des causeries débats avec les communautés sur le mandat et les actions de la MINUSMA. Plusieurs mois durant les équipes de la MINUSMA composées d'Officiers de la Division de l'Information Publique (unité Outreach en français plaidoyer et sensibilisation),

différentes, ils sont mis à la disposition de l'organisation par les pays dits contributeurs de troupes, au nombre de 122 sur les 190 Etats membres de l'ONU.

« Au cours de ses 70 années d'existence, l'ONU a mis sur pied 71 opérations de maintien de la paix et déployé plus d'un million de personnes pour aider des pays à accéder à l'indépendance, encadrer des élections historiques, protéger des civils, désarmer des centaines de milliers d'ex-combattants, établir l'état de droit, promouvoir les droits de l'homme et créer des conditions favorables au retour des réfugiés et des déplacés. Nous devons tous être fiers de ces réalisations. » Ainsi s'exprime

M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général des Nations Unies, dans son message à l'occasion de la Journée des Casques bleus.

Des « soldats de la Paix », c'est ainsi que l'on doit définir les Casques Bleus. Casque bleu, plus qu'un statut, une mission, une tâche ardue que ces femmes et ces hommes accomplissent dans des conditions difficiles et souvent au péril de leur vie. Tel que l'indique le Secrétaire Général dans son message, ce 29 mai sera, à l'instar des précédents depuis 2002, l'occasion de rendre un vibrant hommage à celles et ceux qui ont fait le sacrifice ultime au nom de la paix, de la sécurité et de la stabilité : « Nous honorons aujourd'hui (le

29 mai ndlr) la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au service de la paix, et nous rendons hommage à toutes les femmes et à tous les hommes qui poursuivent leur œuvre sur le terrain. Plus de 3 300 membres du personnel de maintien de la paix ont trouvé la mort alors qu'ils servaient sous le drapeau de l'ONU, dont 126 l'année dernière. Les risques continuent d'augmenter, les Casques bleus devenant la cible d'engins explosifs improvisés et d'attaques terroristes complexes ».

3300 c'est le nombre de membres du personnel de maintien de la paix tués au cours des 70 ans d'existence des Nations Unies,

dont 126 pour la seule année écoulée. Depuis le déploiement de la MINUSMA, le nombre de Casques bleus morts au nom de la paix au Mali s'élève à 35, soit 1,06% de l'ensemble des soldats de la paix tombés au cours des 71 Missions de l'histoire. Ce bilan ne prend pas en compte les soldats décédés suite à des accidents ou maladies. A cela s'ajoute plus d'une centaine de soldats victime de graves blessures suite aux attaques ou explosions de mines. Des chiffres hélas trop élevés qui illustrent à eux seuls les nouveaux défis auxquels sont confrontés les Missions de maintien de la paix à travers le monde, comme n'a pas manqué de le mentionner avec insistance M. Ban Ki-moon

dans son message : « Aujourd'hui, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies doivent s'adapter à de nouvelles réalités mondiales, y compris aux menaces asymétriques qui apparaissent dans certains des endroits les plus dangereux du monde. » Avant de rassurer en déclarant : « Nous avons commencé à moderniser nos opérations, à faire appel à de nouvelles technologies, à diversifier nos ressources et à renforcer nos partenariats avec les organisations régionales. »

ENSEMBLE POUR LA PAIX

d'éléments de la Force et de la Police des Nations Unies (UNPOL), en collaboration avec le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et les notabilités locales, ont sillonné les six communes du district de Bamako ainsi que les villes de Tombouctou et de Gao, pour échanger à bâtons rompus avec les communautés, afin de mieux leur faire comprendre l'action de la Mission mais également, de recueillir leurs préoccupations.

La cérémonie de célébration de la Journée des Casques bleus, qui aura lieu vendredi 29 mai au stade Mamadou Konaté de N'tomikorobougou (en commune III du district de Bamako), sera l'occasion de clore la série de rencontres « le Thé dans le grin ». A l'issue de chacune de ces rencontres se tenait un match de football qui opposait des équipes composées de membres des FDSM, de jeunes de la commune et de

Casques bleus. C'est donc tout naturellement qu'un match de football, là aussi à équipe mixte, aura lieu pour la clôture, avec cependant une particularité de taille. « Nous avons demandé au CNJ d'identifier deux personnes, un jeune et un membre des FDSM par commune, pour pouvoir faire partie de l'une des deux équipes qui s'affronteront vendredi. Comme ça, nous garantissons la représentativité de toutes les communes lors du match. Les Casques bleus joueront également dans chacune des deux équipes, avec le Force Commander, le Général Michael Lollesgaard comme gardien de but de l'une d'entre elle, » nous a expliqué Samantha Buonvino, Coordinatrice pour le Plaidoyer à la MINUSMA.

En plus d'être un vecteur de paix, la musique adoucit également les mœurs, raison pour laquelle la cérémonie et le match seront agrémentés d'un concert donné par quelques-uns des artistes les plus en vue de la scène urbaine Bamakoise. A l'affiche : Magass, Penzy, Mylmo et Tal B, une fine sélection qui garantira à coup sûr, une chaude ambiance et une mobilisation à la hauteur de l'évènement.

CONCERT GRATUIT
POUR CÉLÉBRER LA
**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES CASQUES BLEUS DES
NATIONS UNIES**

29 MAI

**AVEC
MYLMO / TAL-B / PENZY / MAGASS**

**AU STADE MAMADOU KONATÉ N'TOMIKOROBOUGOU
À PARTIR DE 14 HEURES**

UN
MINUSMA

**LE NOMBRE DE CASQUES
BLEUS MORTS AU NOM DE LA
PAIX AU MALI S'ÉLÈVE À 35,
SOIT 1,06% DE L'ENSEMBLE
DES SOLDATS DE LA PAIX
TOMBÉS AU COURS DES 71
MISSIONS DE L'HISTOIRE**

LA MINUSMA, QUEL COÛT POUR LA MALI ?

Contrairement à certaines idées reçues, le coût de la présence de la MINUSMA est insignifiant pour le Mali. En effet, les décisions concernant la création, la mise en place, le maintien ou l'expansion d'une opération de maintien de la paix sont prises par le Conseil de sécurité. Mais le financement des opérations incombe à l'ensemble des États Membres de l'ONU. Le budget approuvé des opérations de maintien de la paix de l'ONU, au niveau mondial pour l'exercice allant du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 est d'environ 8,47 milliards de dollars. Le Mali contribue à hauteur de 0,004 %



EN 2014-2015

les principaux pays contributeurs au budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont:

- États-Unis d'Amérique **28,38%**
- Japon **10,83%**
- France **7,22%**
- Allemagne **7,14%**
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord **6,68%**
- Chine **6,64%**
- Italie **4,45%**
- Fédération de Russie **3,14%**
- Canada **2,98%**
- Espagne **2,97%**

MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DE L'AFRIQUE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chaque année, la Journée de l'Afrique nous donne l'occasion de célébrer les réalisations du continent et de réfléchir aux enjeux qui lui sont propres. L'événement marquant de l'année écoulée est la crise de l'Ebola, qui a frappé l'Afrique de l'Ouest, tuant au moins 11 000 personnes et compromettant des avancées politiques, économiques et sociales chèrement acquises. Les pays touchés ont remarquablement combattu l'épidémie dont ils sont sur le point de venir à bout, avec beaucoup de courage et de détermination, et grâce aussi à l'aide généreuse des nations africaines et de la communauté internationale. Nous devons à présent redoubler d'efforts pour empêcher durablement tout nouveau cas de se déclarer, réparer les dégâts et renforcer la résilience sociale et institutionnelle sur l'ensemble du continent. Pour stimuler la mobilisation, je vais convoquer une Conférence internationale sur le relèvement après l'Ebola au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, en juillet.



Ban Ki-moon
Secrétaire général des Nations unies

L'Afrique continue de faire des progrès réguliers dans les domaines politique, social et économique. Globalement, le continent a affiché une croissance économique de près de 4 % en 2014 et connaît une période d'essor ininterrompu qui est l'une des plus longues de son histoire. De ce fait, année après année, les Africains sont toujours plus nombreux à intégrer la classe moyenne. L'augmentation des investissements dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures ouvre des perspectives prometteuses pour une bonne partie de l'Afrique.

Tout l'enjeu est de parvenir à démultiplier les effets des progrès accomplis et à en faire bénéficier davantage de personnes, notamment les femmes et les filles qui incarnent l'avenir du continent. Donner des moyens aux femmes, c'est participer à l'édification de sociétés meilleures, plus égalitaires et plus prospères. Je salue les engagements pris par l'Union africaine en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de son Agenda 2063, et je me félicite que l'année 2015 ait été proclamée année de l'autonomisation des femmes en Afrique.

Tout en continuant de nous employer à lever les obstacles qui empêchent les femmes et les filles de progresser dans les domaines social, économique, environnemental et culturel, arrêtons-nous un instant sur les avancées réalisées. C'est en Afrique que les femmes sont le mieux représentées dans les parlements, et les Africaines sont particulièrement entreprenantes. Inscrivons-nous dans le sillon de cette réussite et mettons les bouchées doubles pour améliorer l'accès des femmes africaines à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé afin d'accélérer la transformation de l'Afrique. Faisons davantage pour mettre fin à la violence que subissent les femmes et les filles et renforçons le rôle qu'elles jouent à tous égards, notamment dans la consolidation de la paix. Bien que le nombre de conflits ait globalement baissé, trop d'Africains font encore face à des conflits violents. Les femmes et les filles en sont les principales victimes et, en particulier, elles sont souvent la cible d'atteintes et d'agressions sexuelles.

Nous savons que les conflits naissent de la mauvaise gouvernance, des violations des droits de l'homme, de l'exclusion et de la pauvreté. Je loue donc le projet qu'à l'Afrique de devenir, d'ici à 2063, un continent pacifique et prospère, où la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit seront bien ancrés et florissants, à commencer par l'objectif de faire taire les armes d'ici à 2020. Je réaffirme l'attachement de l'ONU à collaborer avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les pays africains et leurs citoyens dans le dessein de faire de cet idéal une réalité.

L'UNITÉ AÉRIENNE DU SALVADOR DÉPLOYÉE À TOMBOUCTOU



Le 18 Mai, la MINUSMA a salué à Tombouctou l'arrivée des hélicoptères d'attaque du Salvador. Il s'agit d'hélicoptères MD 500 caractérisés par leur rapidité et leur parfaite adaptation au terrain et au climat. Ils peuvent effectuer des patrouilles de jour comme de nuit.

Les hélicoptères salvadoriens appuieront les opérations des casques bleus déployés dans la région de nombreuses façons, notamment dans le cadre de la protection des civils. Ils vont avant tout considérablement augmenter la capacité de reconnaissance de la Force Onusienne, grâce à leur vitesse de déplacement, ils pourront rapidement recueillir des informations ainsi que des images sur le terrain. Leur utilisation sera également importante pour les secours aériens qui sont de plus en plus sollicités dans cette partie

du Mali. En effet ces six derniers mois, une dizaine d'évacuations médicales ont déjà été effectuées uniquement dans région de Tombouctou.

« L'immensité du territoire malien nous impose l'emploi de nouvelles technologies et de plus de flexibilité pour faire face aux défis, » a expliqué le Commandant adjoint du Secteur Ouest, le Colonel Peter Öberg. « Quand certaines actions se produisent dans des localités très distantes de nos troupes, il faut réussir à s'y rendre au plus vite pour évaluer la situation et prendre des mesures efficaces pour la protection des civils. Cette contribution nous permettra donc de réagir rapidement aux événements. J'insiste sur la capacité dissuasive de ces hélicoptères, qui pourront éventuellement réagir en cas de menace imminente contre la

population, » a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Commandant de l'Unité aérienne du Salvador, le Colonel Hernandez Lara, a fait remarquer les efforts faits à plusieurs niveaux, pour que son effectif soit opérationnel dans un délai très bref en appui des autres composantes de la Mission. « Je suis impressionné par la réactivité de l'administration de la MINUSMA, qui a construit en trois mois toutes les installations nécessaires au fonctionnement de notre unité, y compris le hangar pour les hélicoptères ».

Cette Unité aérienne de la MINUSMA compte environ quatre-vingt-dix éléments, dont des pilotes, des techniciens ainsi que du personnel médical. Elle est la première unité du Salvador à être déployée dans les Opérations des Maintien de Paix de l'ONU.

MESSAGE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

En cette année où nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies est l'occasion de rendre hommage à ces femmes et à ces hommes qui contribuent de manière inestimable à faire la fierté de l'Organisation. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies concrétisent le but de la Charte d'« unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ». Au prix d'années de lutte et de sacrifices, les emblématiques Casques bleus sont devenus un symbole d'espoir pour les millions de personnes qui vivent dans des pays ravagés par la guerre.

Dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, on encourage un partage des tâches tel que les activités qui présentent un intérêt et celles qui présentent des risques soient équitablement réparties entre les pays, petits et grands, développés et en développement. Je tire mon chapeau aux plus de 107 000 membres du personnel de maintien de la paix en tenue, originaires des 122 pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police, actuellement déployés dans 16 missions.

Au cours de ses 70 années d'existence, l'ONU a mis sur pied 71 opérations de maintien de la paix et déployé plus d'un million de personnes pour aider des pays à accéder à l'indépendance, encadrer des élections historiques, protéger des civils, désarmer des centaines de milliers d'ex-combattants, établir l'état de droit, promouvoir les droits de l'homme et créer des conditions favorables au retour des réfugiés et des déplacés. Nous devons tous être fiers de ces réalisations.

Aujourd'hui, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies doivent s'adapter à de nouvelles réalités mondiales, y compris aux menaces asymétriques qui apparaissent dans certains des endroits les plus dangereux du monde. Nous avons commencé à moderniser nos opérations, à faire appel à de nouvelles technologies, à diversifier nos ressources et à renforcer nos partenariats avec les organisations régionales.

Cependant, la demande excède largement les ressources. Nous avons besoin de davantage de fonds et de matériel, et le personnel doit être mieux formé. Les membres des contingents et de la police doivent s'acquitter de missions toujours plus complexes dans le respect des normes de conduite les plus strictes. Il faut que les pays développés retrouvent leur influence d'autrefois en tant que fournisseurs de contingents. Il faut aussi que les États Membres qui autorisent et financent la fourniture de contingents et de personnel de police aux missions et ceux qui fournissent eux-mêmes de telles forces renforcent l'appui politique qu'ils nous apportent.

Pour réfléchir aux moyens de répondre à ces besoins, j'ai créé un groupe indépendant de haut niveau chargé de procéder à une évaluation de la situation actuelle des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, y compris des missions politiques spéciales, et de leurs besoins à venir. La dernière évaluation approfondie date de 2000, et j'attends avec intérêt que me soit présenté un éventail de recommandations ambitieuses.

Nous honorons aujourd'hui la mémoire de ceux qui ont perdu la vie au service de la paix, et nous rendons hommage à toutes les femmes et à tous les hommes qui poursuivent leur œuvre sur le terrain. Plus de 3 300 membres du personnel de maintien de la paix ont trouvé la mort alors qu'ils servaient sous le drapeau de l'ONU, dont 126 l'année dernière. Les risques continuent d'augmenter, les Casques bleus devenant la cible d'engins explosifs improvisés et d'attaques terroristes complexes.

À l'heure où nous célébrons les 70 ans de l'Organisation, nous devons tous contribuer à garantir l'efficacité de cette activité phare.



Ban Ki-moon
Secrétaire général des Nations unies

JOURNÉE INTERNATIONALE DES CASQUES BLEUS THÈME 2015 : « ONU70 ET MAINTIEN DE LA PAIX: PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR »

La Journée internationale des Casques bleus est célébrée cette année où l'on fête les 70 ans des Nations Unies, offrant ainsi une chance de rendre hommage à leur contribution considérable à l'Organisation, ainsi que de réaffirmer notre engagement à rendre le maintien de la paix plus efficace dans les années qui viennent.

Depuis leurs débuts en 1948, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies constituent l'un des outils principaux utilisés par la communauté internationale pour gérer les crises complexes qui menacent la paix et la sécurité internationales. Tout au long de son histoire, les Nations Unies ont créé un total de 71 opérations de maintien de la paix. Plus d'un million de militaires, policiers et personnel civil ont été déployés dans ces opérations, y compris les 125.000 dans les seize missions en place à l'heure actuelle.

La Journée internationale des Casques bleus de l'ONU, commémorée chaque année le 29 mai (résolution 57/129), rend hommage au professionnalisme, au dévouement et au courage des Casques bleus, qui servent aujourd'hui dans des conditions difficiles voire explosives. C'est aussi l'occasion d'honorer la mémoire des plus de 3.300 Casques bleus qui ont perdu la vie au service de la cause de la paix, dont 126 hommes et femmes en 2014.

Ainsi que l'a évoqué le Secrétaire général dans son message

pour 2015, « les opérations de maintien de la paix des Nations Unies concrétisent le but de la Charte d'« unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ». Au prix d'années de lutte et de sacrifices, les emblématiques Casques bleus sont devenus un symbole d'espoir pour les millions de personnes qui vivent dans des pays ravagés par la guerre ».

À l'heure actuelle, les opérations de maintien de la paix reçoivent des contributions en contingents militaires et de police de 122 États Membres. Ce nombre impressionnant reflète la confiance de la communauté internationale dans la valeur des opérations de maintien de la paix pour assurer la sécurité collective.

Pour marquer la Journée au Siège de l'ONU, le Vice-Secrétaire général Jan Eliasson participera à une cérémonie de dépôt de gerbe à 10h00. À 10h30, il présidera une cérémonie au cours de laquelle la médaille Dag Hammarskjöld sera décernée à titre posthume aux militaires, policiers et membres du personnel civil qui ont perdu leur vie au service des opérations de maintien de la paix en 2014. Le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, et le Sous-Secrétaire général pour l'appui aux missions Atul Khare tiendront une conférence de presse à midi.

<http://www.un.org/fr/events/peacekeepersday/>





LA MINUSMA SOUTIENT LA JEUNESSE DE TOMBOUCTOU DANS SA QUÊTE DE PAIX

L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger a fait l'objet, Samedi 23 mai dernier, d'un atelier de restitution et d'appropriation par les jeunes. Organisé par le conseil Régional des Jeunes de Tombouctou en collaboration avec la MINUSMA, l'évènement a regroupé dans la salle de conférence HIERE du centre « Hamed Baba » les représentants de la société civile, de la MINUSMA, les autorités locales ainsi qu'une centaine de responsables de la jeunesse venus des cercles de Diré, Goundam, Niafunké, Gourma Rharous et Tombouctou.

Cette activité se tient conformément aux recommandations faites par le Conseil Nationale de la Jeunesse pour la restitution du contenu de cet Accord dans toutes les régions du Mali.

« L'expérience d'autres pays a montré que les jeunes, sont souvent marginalisés dans les processus des négociations » a expliqué Oumar

Cissé, président du Conseil Régional des Jeunes. « Donnons-nous la main et jetons les armes car elles ne construisent pas, elles détruisent » a-t-il ajouté.

Au cours de la journée, le Conseil Régional de la Jeunesse a présenté les sept titres du document d'Accord et ses annexes. Ensuite, les échanges ont porté sur les questions de protection des civils, le rôle de la médiation, ainsi que sur les prochaines étapes de ce processus. Les participants se sont également engagés à mettre en place des mécanismes pour que les communautés de base, notamment les jeunes, soient mieux informés sur la portée des dispositions du document. « Cette rencontre va créer un rapprochement des cœurs et des esprits de ces jeunes, qui sont à la fois acteurs et victimes de ce conflit. Le fait que toutes les communautés soient présentes au cours de ces échanges signifie que nous pouvons nous faire encore confiance » a souligné le

Président du Conseil de la jeunesse de Goundam, M. Ataher Ag Mohamed Almoud.

Selon Djibrilla Tounkara, responsable de la section des affaires politiques de la MINUSMA de Tombouctou, cette initiative aura sans doute un impact positif immédiat sur toute la région, en faisant des sensibilisations, sans exclusive, sur la paix et la réconciliation. « Les jeunes vont rester en contact permanent pour veiller sur toute menace à la paix et pour s'assurer que les communautés s'y impliquent davantage, » a-t-il déclaré au cours de son intervention.

La MINUSMA poursuit ses efforts au soutien des différentes composantes de la société civile pour le retour à une paix durable au Mali. Des ateliers similaires seront organisés à l'attention des femmes leaders de la région de Tombouctou très prochainement.



LA MINUSMA FAIT UNE DONATION DU BOIS DE RÉCUPÉRATION AUX HABITANTS DU VILLAGE DE BERRAH

Jeudi à Gao, la MINUSMA a fait une donation de 62 m³ du bois de récupération aux habitants du village de Berrah dans la commune de Soni Ali Ber, région de Gao.

Situé à 7 km de la ville de Gao, le village de Berrah a une population de plus de 4000 habitants vivant de l'élevage, de la pêche et de l'artisanat. M. Hamil Mohomone Touré est le chef du village en poste depuis plus de 10 ans.

Face à de nombreux villageois heureux de recevoir la donation, la délégation de la MINUSMA était conduite par Melanie Hauenstein qui représentait le chef de bureau régional de la MINUSMA, et par le Major Ron du contingent néerlandais. Mamadou Kante de la section Environnement et Culture, Issa Maiga de la section Stabilisation et Relèvement, et Daniel Massamba Meboya du bureau de l'information publique étaient aussi présents à cette cérémonie de donation.

Après son mot de bienvenu, le chef du village Hamil Mohomone a remercié la MINUSMA « nous vous remercions très sincèrement pour ce grand geste envers la population de notre village ».

« Cette donation s'inscrit dans le cadre du mandat de la Mission onusienne au Mali, notamment dans son volet environnemental tel que

recommandé par la Résolution du Conseil de sécurité », a souligné Mme Melanie Hauenstein. Elle a conclu en disant que « la paix passe aussi par l'amélioration des conditions de vie des populations ».

Berrah venait de perdre ce matin un de ses conseillers communaux. Une occasion pour la MINUSMA de présenter ses condoléances à la famille de l'illustre disparu ainsi qu'à tous les membres des associations des jeunes et des femmes du village. Geste très apprécié par l'assistance.

Les habitants de Berrah ont exprimé leurs remerciements à la MINUSMA pour ses efforts en vue d'assister les populations de la commune de Soni Ali Ber. Par ailleurs, ils ont saisi l'occasion pour informer la MINUSMA de la situation qui prévaut actuellement dans leur localité, notamment le manque d'électricité et d'eau causant la mort de bétail suite à la sécheresse.

La délégation de la Mission onusienne a visité un projet de jardinage dénommé 'Réponse d'urgence à la sécurité alimentaire et le renforcement des moyens d'existence durables des ménages affectés par la crise dans la région de Gao'. Ledit projet qui concerne plus de 50 familles, a été financé par quelques organisations non-gouvernementales internationales. « La production agricole est très faible du fait des aléas climatiques et de la faiblesse de

moyens des producteurs en termes d'équipement » a dit Abdoul Aziz, enseignant de français à l'Ecole de Berrah. Il a poursuivi en disant qu'« il existe environ 17 puits et forages dans notre village qui n'arrivent plus à satisfaire les besoins des populations en eau potable à cause de leur mauvaise répartition géographique et du tarissement pendant l'étiage. Le village ne dispose d'aucun puits pastoral, l'abreuvement des animaux se fait autour des puisards traditionnels pendant la saison sèche ».

« Les vaches ne sont plus vaccinées et sont trop maigres et improductives. Il est difficile de les vendre et cela rend la vie sociale impossible. Le village ne dispose d'aucun dépôt vétérinaire et l'absence d'agents d'encadrement constitue un grand problème pour le développement du secteur de l'élevage dans notre contrée » s'inquiète Oumar Younoussa Maïga, maçon.

Malgré l'absence de l'électricité, les habitants du village de Berrah ont pu suivre en direct à la radio la cérémonie de signature de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui a eu lieu la semaine dernière à Bamako. Une cérémonie qu'ils ont favorablement accueillie. « La radio demeure notre seule source d'information. Mon souhait est que la paix revienne vite au Mali » a déclaré Mme Saouda Touré, présidente du collectif des femmes de Berrah.

EN BREF

27 MAI

EPIDÉMIE

Suite aux épidémies de rougeole et de coqueluche qui sévissent actuellement dans la région de Kidal, la MINUSMA a facilité la livraison de cartons de vaccins par l'OMS. Une campagne de vaccination se déroule actuellement à Kidal, Essouck et Tessalit. D'autres équipes mobiles se rendront prochainement à Abeibara et Tin-Essako. L'OMS supervise le bon déroulement de la campagne. L'épidémie en cours a déjà fait deux victimes, la semaine dernière une femme et son fils de deux ans sont décédés suite à la rougeole.



COMMUNIQUÉS

22 MAI : LA MINUSMA LANCE UNE ENQUÊTE SUR DES VIOLATIONS GRAVES DES DROITS DE L'HOMME À TIN-HAMMA

La MINUSMA a reçu des rapports inquiétants faisant état de violations graves des droits de l'Homme et du Droit international humanitaire, dont l'exécution hier d'un certain nombre de civils parmi lesquels pourrait se trouver un travailleur d'une organisation non gouvernementale internationale, dans le village de Tin-Hamma, dans la région de Gao.

Ces exactions feraient suite aux affrontements qui ont opposé le 20 mai des membres de la Plateforme et de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA).

Conformément à son mandat, la MINUSMA déploie ce jour même une équipe d'enquête sur le terrain pour rapidement établir les faits.

En attendant les résultats de cette enquête, la MINUSMA souligne que si les informations rapportées sont avérées, ces actes constitueraient des crimes graves dont les responsables devront rendre compte devant la justice.

La MINUSMA exprime sa plus vive inquiétude devant l'escalade alarmante des confrontations armées dans plusieurs localités du nord du Mali et condamne une fois de plus les violations flagrantes et continues du cessez-le-feu qui mettent en péril le processus de paix et dont les premières victimes sont les populations civiles.

Ces confrontations ne cessent d'entraîner des déplacements significatifs de populations civiles qui aggravent la situation humanitaire au Mali.

La MINUSMA déplore également que ces violences réduisent grandement l'espace humanitaire, déjà limité, et affectent négativement l'accès et la distribution de l'aide humanitaire destinée aux populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants, qui ont un besoin urgent d'assistance.

La MINUSMA, rappelle aux parties prenantes qu'en vertu de la Résolution 2164 du Conseil de Sécurité, elles doivent se conformer aux obligations que leur impose le droit international humanitaire: respecter et protéger le personnel, les installations et les secours humanitaires,

faciliter le libre passage des acteurs humanitaires afin que l'aide puisse être apportée à tous ceux qui en ont besoin, tout en respectant les principes directeurs des Nations Unies concernant l'aide humanitaire et le droit international applicable.

22 MAI : BER: LE CAMP DE LA MINUSMA ATTAQUÉ

Aujourd'hui peu après 15h, le camp de la MINUSMA à Ber a été la cible d'une dizaine de tirs d'obus.

Cette attaque intervient au moment où une délégation composée de personnel civil de la Mission, accompagnée de représentants des autorités locales et de la société civile, assistait à la libération de 10 personnes détenues jusqu'alors par la Coordination.

L'attaque n'a pas fait de victimes et la libération a pu s'effectuer sous la protection de la Force de la MINUSMA.

La MINUSMA condamne avec force et vigueur cette nouvelle attaque terroriste.

« Ces actes n'affecteront en rien notre détermination à poursuivre la mission que le Conseil de Sécurité nous a confiée », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mongi Hamdi.

26 MAI : ENTRETIEN ENTRE LE RSSG ET LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ALGÉRIEN

Bamako, le 26 mai 2015 - Le Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef de la MINUSMA, M. Mongi Hamdi, s'est entretenu lundi 25 mai 2015 à Alger avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, sur le processus de paix au Mali et la situation actuelle dans ce pays.

Les discussions ont porté sur la nécessité de restaurer le calme, maintenir le cessez-le-feu et encourager la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) à se joindre à l'accord de paix, signé le 15 mai 2015 à Bamako par les autres parties maliennes.

Les deux responsables ont exprimé leur inquiétude à l'égard de la dégradation de la situation sécuritaire au nord du Mali, tout en insistant sur la nécessité d'arrêter impérativement et immédiatement les conflits entre la Coordination et la Plateforme.

Ils ont également insisté sur l'urgente nécessité de multiplier les efforts de la Médiation internationale en vue d'encourager la Coordination à signer l'accord de paix dans les plus brefs délais.

27 MAI : 1 CASQUE BLEU TUÉ ET UN BLESSÉ À BAMAKO

Hier soir vers 19h30, un incident impliquant un véhicule de la MINUSMA a eu lieu dans les environs de l'aéroport de Bamako.

Un Casque bleu a été blessé, un autre a succombé suite à ses blessures.

L'enquête actuellement en cours permettra de déterminer les circonstances exactes de l'incident.

La MINUSMA présente ses condoléances à la famille du défunt et souhaite un prompt rétablissement au blessé.



MINUSMA

Ensemble, Réussir la paix



MINUSMA

Aujourd'hui, Journée Internationale des Casques bleus, la MINUSMA rend hommage à ses 35 soldats de la paix morts au Mali lors d'attaques hostiles

2 CL Hournou Mbatssou Zigalaoua – Tchad - 23-oct-13 – Attaque Suicide
 2 CL Ahmat Zakaria Bechir – Tchad - 23-oct-13 – Attaque Suicide
 CCH Ousmane Fall – Sénégal - 14-déc-13 - Mine
 I CL Cheikt T Sarr – Sénégal - 14-déc-13 - Mine
 2cl Gabriel Alyo – Tchad - 11-juin-14 – Attaque Suicide
 2cl Tchompika Bassiri M – Tchad - 11-juin-14 - Attaque Suicide
 2cl Kemsolbaye M Innocent - Tchad - 11-juin-14 - Attaque Suicide
 2cl Berangar P Tordalbaye - Tchad - 11-juin-14 - Attaque Suicide
 Lt Christian Fasn Victor Sawadogo – Burkina - 30-juin-14 - Mine
 Adj/chef Konate Moussa – Burkina - 16-août-14 – Attaque Suicide
 Adj/chef Rouamba Innocent - Burkina - 16-août-14 – Attaque Suicide
 Sous-Lt Macky AdamDjerbo – Tchad - 02-sept-14 - Mine
 2cl Djasna Toidengar Merci – Tchad - 02-sept-14 - Mine
 Adj/chef Koumaba Abba Maina - Tchad - 02-sept-14 - Mine
 Gendarme Zakaria Abdoulaye Said - Tchad - 02-sept-14 - Mine
 Mimbaye Florent Djimtolou - Tchad - 14-sept-14 - Mine
 Hisseine Ali Hisseine - Tchad - 18-sept-14 - Mine
 Issakh Zakaria Hassane - Tchad - 18-sept-14 - Mine
 Mahamat Sougoy Iga - Tchad - 18-sept-14 - Mine
 Ousmane Bouye - Tchad - 18-sept-14 - Mine
 Saria Sylvestre - Tchad - 18-sept-14 - Mine
 MDL Oumarou Djibo - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 Cal Sanoussi Maman Issa – Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 G1 Issa Yagi Yacouba - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 G1 Issoufou Seydou - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 GNN Ahmed Mohamed - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 MDL Moutari Koula - - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 SCH Edwi Wayfan - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 2 Cl Jacob Soumaila Cherif - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 Cal Salamou Harouna - Niger - 3-oct-14 - Embuscade
 Sgt Birane Wane – Sénégal - 07-oct-14 - Obus
 Djorogo Mahamath Moukou – Tchad 02-août-14 - Mine
 Ahmat Adam Adoum – Tchad - 17-janv-15 – Attaque suicide
 Adamou Noma – Niger - 21-janv-15 - Mine
 Wazir Djabir Ali – Tchad - 08-mars-15 - Roquette

Nos pensées vont également aux nombreux autres morts des suites de maladies ou accidents et aux 150 blessés graves MINUSMA, ainsi qu'à toutes les victimes du conflit.